



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseiller technique 1er degré.

Rentrée 2018

**Date de prise de fonction :** 01/09/2018

**Implantation géographique :** Rectorat de Reims,  
1, Rue Navier  
51082 Reims

**I – Environnement de l'emploi**

Le conseiller technique 1<sup>er</sup> degré participe au pilotage pédagogique de l'académie.

Il a en charge le suivi du premier degré pour lequel il travaille en lien avec les IA-DASEN et les inspecteurs adjoints aux DASEN en charge du premier degré de chaque département qu'il coordonne. Il conseille la rectrice sur tous les dossiers liés au 1<sup>er</sup> degré.

Pour exercer sa mission, il bénéficie, en tant que de besoin, de la collaboration d'une chargée de mission DAP et d'une assistance administrative partagée.

**II – Description de la fonction :**

Pilotage pédagogique :

- Impulsion et suivi des actions pédagogiques et de formation portées par les corps d'inspection dans le cadre de la délégation académique à la pédagogie,
- Mise en cohérence de la déclinaison académique des orientations stratégiques définies en comité de direction et mises en œuvre, sous l'autorité des IA-DASEN, par les inspecteurs adjoints au DASEN pour le premier degré, Pilotage du groupe académique CP/CE1 12, chargé de la conception de formations de formateurs suite à l'analyse des observations et des besoins relevés,
- Pilotage, avec le doyen des IA-IPR, de la mise en œuvre des contenus pédagogiques du cycle 3. Proposition de contenus de formation de formateurs pour accompagner et assurer la continuité des apprentissages des élèves dans le cycle,
- Diffusion des outils nationaux et académiques à destination des inspecteurs du premier degré,
- Coopération avec la délégation académique au numérique éducatif afin de développer les usages du numérique.

Formation des personnels :

- Elaboration du cahier des charges de la formation pour le premier degré, en lien avec les IEN en charge du dossier dans les départements, et en collaboration avec la responsable académique de formation dans l'objectif d'une cohérence avec les orientations académiques,
- Suivi de la formation initiale des professeurs des écoles en lien avec l'ESPE et les départements,
- Contribution à la mise en place du volet du plan académique de formation concernant les inspecteurs du premier degré et à l'élaboration d'actions de formation des inspecteurs du premier degré ou inter catégorielles.

Dossiers partagés :

- Collaboration avec la responsable académique de formation en ce qui concerne l'ensemble des formations premier degré et inter degrés,
- Coordination et harmonisation des actions de pilotage pédagogique concernant le numérique éducatif en lien avec la délégation académique au numérique éducatif,
- Impulsion des expérimentations et actions innovantes ; collaboration à la validation et au suivi des expérimentations dans le premier degré, en lien avec la CARDIE et les inspecteurs adjoints au DASEN pour le premier degré,

Dossiers partagés :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration avec l'ensemble des délégués académiques, les chargés de mission et les coordonnateurs concernés sur tous les dossiers transversaux (ruralité, climat scolaire, éducation prioritaire etc...) dans un objectif de cohérence et de continuité,</li> <li>- Participation à des instances de travail de l'ESPE : commission VAP, observatoire des formations, groupes de travail sur les contenus de formation et l'accompagnement des stagiaires.</li> </ul>
Missions spécifiques :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au pilotage du groupe langues vivantes académique, aux côtés de la DAREIC et de l'IPR coordinatrice second degré, sous l'autorité de l'IA-DASEN de l'Aube en charge du dossier académique, afin de favoriser la diversification des langues vivantes et d'assurer la continuité du parcours linguistique des élèves sur l'ensemble de l'académie,</li> <li>- Coordination de l'organisation des épreuves académiques du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF). Conception et mise en œuvre des contenus de l'accompagnement à cette certification,</li> <li>- Participation à l'organisation et au déroulement du concours de recrutement de professeurs des écoles,</li> <li>- Participation à la commission de validation des professeurs des écoles stagiaires à l'issue de leur année de stage.</li> </ul>

### III - Compétences attendues pour ce poste :

Compétences transversales :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité, mobilité,</li> <li>- Organisation, initiative, autonomie, réactivité,</li> <li>- Maîtrise des outils numériques,</li> <li>- Compétences relationnelles</li> </ul>
Compétences spécifiques :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance experte du premier degré,</li> <li>- Compétences et convictions pédagogiques affirmées,</li> <li>- Expérience solide du pilotage du premier degré, d'élaboration d'un plan de formation, de la conception de formations</li> <li>- Connaissance et expérience des missions d'un IEN, de la coordination d'une équipe et de ce qu'est le pilotage partagé,</li> <li>- Capacité à travailler en équipe, en partenariat.</li> </ul> <p>Informations auprès de Mme Anne-Sophie Simon-Lassed, directrice de cabinet de Mme la rectrice  <a href="mailto:Anne-Sophi.Simon@ac-reims.fr">Anne-Sophi.Simon@ac-reims.fr</a></p>

### Procédures à suivre pour candidater :

	<p><b><u>Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à :</u></b></p> <p>Madame la rectrice de l'académie de Reims  DRH-DPATE  1, rue Navier  51082 REIMS  ce.drh@ac-reims.fr/ce.dpate@ac-reims.fr</p> <p>Les candidatures doivent parvenir par la voie hiérarchique, dans <b><u>un délai de quinze jours à compter de la date de publication du présent avis.</u></b></p>
--	--